

DAOS
Société par actions simplifiée
au capital de 37.000 euros
Siège social : Avenue du Président John Kennedy
87000 LIMOGES
485.327.738. RCS LIMOGES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2011

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique décide :

- d'une part, de ne pas procéder au renouvellement du mandat de Madame Annick DUCHARLET, exerçant à LIMOGES (87000) 6 Rue Pierre Brossolette, en qualité de commissaire aux comptes suppléant ;
- d'autre part, de nommer la Société FIDAUDIT, SAS au capital de 15.000 €, dont le siège social est 21 Avenue Saint Surin 87000 LIMOGES, en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la société, pour une durée de six exercices sociaux venant normalement à expiration, sauf modification de la date de clôture de l'exercice social ou rupture anticipée, à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'associé unique prend acte de ce que la Société FIDAUDIT n'est intervenue dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

SIXIEME RESOLUTION

La société étant astreinte à établir et publier des comptes consolidés, l'associé unique décide, en application de l'article L. 823-2 du Code de commerce, de nommer :

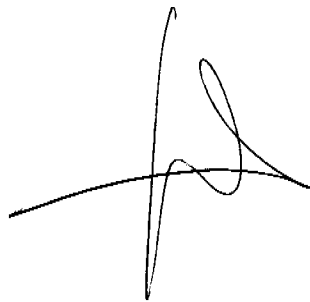
- en qualité de deuxième commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Marc AUCHABIE, exerçant à BRIVE (Corrèze) Avenue Edouard Herriot ;
- en qualité de deuxième commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Gilles VALVO, exerçant à BRIVE (Corrèze) 11 Rue de la Fontaine Bleue ;

Chacun pour une durée de six exercices sociaux venant normalement à expiration, sauf rupture anticipée ou modification de la date de clôture de l'exercice social, à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

D B

L'associé unique prend acte de ce que Monsieur Marc AUCHABIE n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

L'associé unique prend acte de ce que Monsieur Gilles VALVO n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'f' followed by a loop and a horizontal stroke.